

---

**Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement**

---

Séance ordinaire du lundi 5 juillet 2010

Résolution: CA10 26 0205

---

**Approbation de l'entente de développement pour la réalisation du projet immobilier à vocation principalement résidentielle sur le site de la Norampac - Conseil d'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie et conseil d'agglomération**

Il est proposé par François W. Croteau

appuyé par Pierre Lampron

Et résolu :

D'approuver le projet d'entente de développement avec « Gestion Réseau Sélection » pour la partie qui relève de la compétence du conseil d'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie, ladite entente de développement étant jointe comme annexe numéro 235 aux procès-verbaux des séances du conseil d'arrondissement pour l'année 2010.

D'autoriser le secrétaire d'arrondissement à signer pour et au nom de la Ville de Montréal, arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie, ladite entente pour la partie qui relève de la compétence du conseil d'arrondissement.

De recommander au conseil d'agglomération :

- D'approuver le projet d'entente de développement avec « Gestion Réseau Sélection » pour la partie qui relève de la compétence du conseil d'agglomération.

Adoptée à l'unanimité.

40.08 1100963044

François W. CROTEAU

---

Maire de l'arrondissement

Patrick MARTEL

---

Secrétaire substitut du conseil  
d'arrondissement

Signée électroniquement le 9 juillet 2010